

3 PREPA METIERS - DECOUVERTE PROFESSIONNELLE

La classe de troisième préparatoire à l'enseignement professionnel, dite 3^{ème} « PREPA METIERS », donne la possibilité aux élèves d'affiner le choix de leur parcours de formation, sans pour autant décider définitivement de leur champ professionnel ni de leur orientation. Il s'agit de proposer, à des élèves volontaires prêts à se mobiliser autour d'un projet de formation, un accompagnement dans la construction de leur projet professionnel. Elle s'inscrit dans le cadre de la personnalisation des parcours.

Dans ce cadre, ils suivent donc le même programme que les autres classes de troisième (même volume horaire) auquel se rajoute un **enseignement de découverte professionnelle**. Cette classe de « PREPA METIERS » est proposée à des **élèves volontaires**, prêts à se mobiliser autour d'un projet de poursuite de formation à l'issue de la classe de troisième. Ce module de découverte professionnelle doit permettre :

- D'apporter une connaissance du **monde professionnel** par une approche des métiers et de l'**environnement économique et social** ;
- De retrouver du **sens à un projet scolaire** en construisant son projet personnel.

Ce dispositif participe à l'éducation et à l'orientation, en conduisant l'élève à mesurer l'importance du choix qu'il aura à exprimer à la fin de la classe de troisième.

Le suivi des séquences en entreprise, est assuré par un **professeur-tuteur**. La préparation professionnelle donne lieu à une évaluation sous forme de contrôle continu. Cette évaluation tient compte également de l'assiduité, la curiosité, l'initiative, le degré d'autonomie et la capacité de travailler en équipe dont l'élève fait preuve. Les résultats sont pris en compte pour le **diplôme national du brevet**.

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Afin de favoriser l'élaboration de projets pédagogiques adaptés au contexte local, les horaires sont en partie annualisés et globalisés. La personnalisation du parcours scolaire est renforcée par l'instauration d'heures d'accompagnement personnalisé.

L'emploi du temps de la classe comporte :

- Une partie composée d'horaires attribués par discipline ;
- Une partie à horaires globalisés ;
- 72 heures d'accompagnement personnalisé annualisées permettant une aide à l'acquisition du socle commun et au suivi de l'élève ;
- Un maximum de 216 heures de séquences de découverte professionnelle, comportant des séances de découverte des parcours dont une initiation aux activités professionnelles, et des périodes en milieu professionnel (visites, séquences d'observation, stages d'initiation en milieu professionnel).

▪ Découverte professionnelle.....	4h00
▪ Sciences et Vie de la Terre.....	1h30
▪ Enseignement Général lié à la spécialité.....	1h45
▪ Français.....	4h30
▪ Histoire-Géographie-Education civique.....	3h30
▪ Mathématiques.....	3h30
▪ Physique-Chimie.....	1h30
▪ Sciences et Technologie.....	4h00
▪ Langue vivante 1.....	3h00
▪ Langue vivante 2.....	2h30
▪ Enseignement artistique.....	2h00
▪ EPS.....	3h00
▪ Accompagnement personnalisé.....	2h00

MODULE DE DECOUVERTE PROFESSIONNELLE

Si le premier objectif est l'acquisition du socle commun, l'accompagnement personnalisé pourra également permettre à l'élève :

- D'avoir une connaissance des différentes filières professionnelles inhérentes à notre établissement (à ce titre, 2h d'enseignement professionnel sont consacrées à la filière tertiaire, 2h à la filière SBSSA ; et ce de façon hebdomadaire)
- De faire le point sur ses choix de parcours de formation ;
- D'effectuer des recherches précises au CDI sur les métiers ;
- De se préparer aux différentes périodes en milieu professionnel (recherche d'informations sur l'entreprise d'accueil, prise de contact téléphonique, détermination des objectifs, etc.) ;
- Découvrir des **métiers, des activités et des organisations professionnelles**.

PROJET PEDAGOGIQUE ADAPTE

- Objectif de maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences ;
- Projet spécifique à l'établissement, adapté aux besoins des élèves et à l'environnement de l'établissement afin de répartir les enseignements ;
- Partage dans l'année scolaire des différentes périodes de découverte professionnelle ;
- Continuité pédagogique entre les différents temps de la formation et les périodes de découverte du monde professionnel ;
- Les périodes en entreprise, selon leur durée, leur organisation et leurs objectifs, sont organisées sous forme de visites, de séquences d'observation ou de stages d'initiation.

REPARTITION DES PERIODES EN ENTREPRISES

ENSEIGNEMENTS PRATIQUES INTERDISCIPLINAIRES (EPI)

- 8 thématiques proposées : Monde Economique et Professionnel ; Information-Communication-Citoyenneté ; Transition Ecologique et Développement Durable ; Sciences-Technologies et Société ; Culture et Création Artistiques ; Langues et Cultures de l'Antiquité ; Langues et Cultures Etrangères/Régionales ; Corps-Santé-Bien-être et Sécurité.



PREPA METIERS

➔ 2 x 2 semaines

3 PREPA METIERS - DECOUVERTE PROFESSIONNELLE



ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE



Les élèves bénéficient d'heures d'accompagnement personnalisé. Ils pourront ainsi se perfectionner dans certaines disciplines en fonction d'un bilan de compétences individualisé.

AXES DE TRAVAIL PRINCIPAUX



- Retrouver confiance, motivation et estime de soi/(re)trouver sa place à l'école
- Prévenir le décrochage
- Remédier aux difficultés scolaires par une pédagogie adaptée favorisant la réussite scolaire
- Travailler sur les savoir-être (transdisciplinarité et heures de vie de classe)
- Donner de l'ambition aux élèves en leur permettant de se positionner et de donner du sens à leur projet
- Préparer le projet professionnel des élèves (enseignement de découverte professionnelle, projets interdisciplinaires, Périodes de Formation en Milieu Professionnel, entretiens avec les élèves et les familles avec la participation de l'équipe pédagogique, de la Conseillère Principale d'Education (CPE), de la Psychologue Education Nationale (PSYEN) et de la Provisseure adjointe).

qui contribuent à :



- La maîtrise du socle commun ;
- La création d'une dynamique nouvelle ;
- L'élaboration du projet d'orientation de l'élève en appui sur les parcours citoyen, avenir et culturel ;
- La préparation du DNB ;
- L'ouverture sur plusieurs champs professionnels grâce à la découverte des métiers et des formations.

